

# PROGRAMME



## «L'alternance : 2 espaces de formation ... et alors ?»

L'un des fondamentaux des formations en alternance est que l'apprenti est en formation, à la fois quand il est à l'université et quand il est en situation de travail ; un autre de ces fondamentaux est que les formations en alternance doivent notamment permettre aux apprentis d'acquérir des compétences mobilisables au cours de leur carrière et de suivre l'acquisition progressive de ces compétences.

Secteurs professionnels, entreprises, universités sont donc appelés à être co-formateurs, mais aussi co-animateurs et co-constructeurs des formations par apprentissage. Partant de ces constats, l'objectif de cette journée est d'interroger les conséquences de ce double lieu de formation sur l'ensemble du processus de formation à la lumière de l'approche par compétences.

Publics : maîtres d'apprentissage – tuteurs pédagogiques – responsables de formations par apprentissage – apprentis

### Déroulé de la journée

- 9h00 – 9h30 : accueil café
- 9h30 – 10h00 : ouverture de la journée
- 10h00 – 11h30 : séance plénière
- 11h30 – 12h45 : ateliers
- 12h45 – 13h45 : déjeuner buffet
- 13h45 - 15h30 : ateliers
- 15h30 – 15h45 : pause
- 15h45 – 16h30 : compte-rendu des ateliers en plénière – bilan et perspectives de la journée

La **séance plénière** aura la forme d'une table ronde au cours de laquelle seront faites deux présentations.

- **Anne Demeester**, docteur en sciences de l'éducation, chargée de mission approche par compétences d'Aix Marseille Université et coordinatrice du réseau RÉNAPS'up

### « **Accompagnement de la transformation pédagogique de type Approche par compétences à l'université d'Aix-Marseille** »

*Résumé : Dans le cadre de la certification professionnelle (processus de Bologne) et des processus qualité des formations (exigence sociale incontournable), l'approche par compétences (APC) s'impose comme le vecteur d'une transformation pédagogique indispensable pour les établissements du supérieur dont les effets attendus portent sur une meilleure lisibilité de l'offre de formation, plus de cohérence au sein des parcours et une insertion professionnelle facilitée pour les jeunes diplômés. Véritable changement de paradigme, l'APC remet en question nos pratiques enseignantes. Un accompagnement par le partage d'expériences entre pairs, la formation et la recherche est proposé par RÉNAPS'up, réseau national des approches programme et compétences. RÉNAPS'up fédère à ce jour plus de 75 établissements du supérieur représentés par plus de 200 enseignants et ingénieurs.*

*La présentation s'attachera à définir l'Approche par compétences, relatera l'expérimentation conduite par l'université d'Aix-Marseille en s'appuyant notamment sur des exemples de diplômés portés par les*

14 composantes de l'université et décrira le réseau RéNAPS'up.

• Laurent Lebrun, professeur, chargé de mission auprès du directeur de la formation de l'INSA de Lyon  
**« Mise en place d'un référentiel de compétences pour la formation des ingénieurs à l'INSA Lyon »**

Résumé : Les motivations d'une approche par compétences dans une formation d'Ingénieur sont liées :

- au mode de recrutement et d'évaluation dans les entreprises mais aussi à la nécessité de pouvoir reconnaître les compétences acquises tout au long de la vie dans le cadre des dispositifs propres à la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience),

- au fait qu'elle rend l'élève plus acteur de sa formation, ce qui est, pour lui, une source supplémentaire de motivation et qu'elle valorise mieux sa progression,

- au besoin que l'expression des objectifs de la formation soit conforme aux attentes de la commission des titres d'Ingénieurs.

L'INSA Lyon a donc entrepris de mettre en place un référentiel de compétences pour ses formations. Le diplôme étant le même, quelle que soit la voie d'accès, le référentiel de compétences ne diffère donc pas entre la filière classique et la filière par apprentissage. L'objectif de cette présentation est d'expliquer la méthode qui a été suivie pour la mise en place de ce référentiel, autour de trois axes : construction du référentiel, diffusion du référentiel auprès des publics concernés et évolution du référentiel aux niveaux les plus pertinents. L'état d'avancement ainsi que les réflexions autour de l'auto-évaluation et de l'évaluation seront également abordés.

Les ateliers : chaque atelier fonctionnera avec un animateur et une ou plusieurs interventions introductives.

Dans chaque atelier seront désignés des rapporteurs chargés de présenter le bilan synthétique des travaux lors de la séance plénière de clôture.

• **Atelier 1 : « Quels outils pour accompagner la construction progressive des compétences d'un-e apprenti-e ? »** : échanges, sur la base de retours d'expériences, autour des outils (notamment le Portefeuille d'Expériences et de Compétences » et Skilvioo) qui permettent d'accompagner les équipes pédagogiques et les apprentis dans cette construction progressive

• **Atelier 2 : « Identifier des compétences en situation réelle de travail pour construire une formation »**, ou comment aborder ce passage incontournable dans la mise en œuvre d'une démarche par compétences ?

• **Atelier 3 : « L'apprenti-e ... le retour »**, ou comment accueillir des apprentis à l'université au retour d'une séquence en entreprise, et vice versa ?

• **Atelier 4 : « L'évaluation de l'acquisition des compétences sur les deux espaces de formation »**, ou quelles implications en matière d'évaluation sont induites par la mise en place d'une démarche par compétences ?

• **Atelier 5 : « L'alternance pour les nuls »**, atelier destiné à toutes celles et tous ceux qui souhaitent découvrir les spécificités de l'alternance, son cadre réglementaire, les particularités du pilotage et de l'animation d'une formation en alternance

• **Atelier 6 : « Deux lieux de formation : la parole aux apprentis »**, réservé aux apprenti-e-s, cet atelier est destiné à leur expression sur la thématique du jour, leurs perceptions, leurs ressentis, leurs suggestions, etc.

Pour des raisons de sécurité et d'organisation, votre inscription est obligatoire : [cliquez-ici](#)

